

15/11/2022

Appel à candidatures : Conseil des Ados et des Jeunes de Mulhouse pour l'année 2022/2023

Jusqu'au 18 novembre, un appel à candidatures est lancé auprès des jeunes Mulhousiens souhaitant participer à la vie de Mulhouse en intégrant les conseils des Ados ou des Jeunes.

Les Conseils des Ados et des Jeunes sont un apprentissage concret au civisme et à la citoyenneté. Les jeunes conseillers se voient confier un véritable espace de responsabilité, au sein duquel il leur est donné la possibilité et les moyens d'agir, de porter et de mettre en œuvre des projets présentant un intérêt local. Par ce biais, la Ville de Mulhouse reconnaît et valorise les compétences, les ressources, le dynamisme, la créativité et l'engagement de la jeunesse.

Le Conseil des Ados

Le Conseil des Ados est une instance participative à destination des jeunes Mulhousiens âgés de 11 à 14 ans, scolarisés au collège et domiciliés à Mulhouse.

Intégrer le Conseil des Ados offre la possibilité aux collégiens de participer de façon concrète à la vie de leur ville, en les amenant à :

- Débattre, proposer leurs idées pour améliorer la vie des jeunes à Mulhouse et répondre au mieux à leurs centres d'intérêts ;
- s'initier à la démocratie et réaliser des projets et actions.

Fonctionnement :

Les membres du Conseil des Ados sont appelés à candidater sur la base du volontariat pour un mandat de deux ans renouvelable une fois. Ils se réunissent de manière hebdomadaire (hors congés scolaires) dans des commissions thématiques. Si le nombre de candidatures est très important, le service se réserve le droit de procéder à une sélection.

Le Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes est l'instance participative à destination des jeunes âgés de 15 à 20 ans et ayant une activité sur Mulhouse (études, travail, engagement associatif, etc).

Intégrer le Conseil des Jeunes offre la possibilité de participer de manière concrète à la vie de Mulhouse, en les amenant à :

- Faire part de leurs idées, partager leurs avis et faire des propositions ;
- être consulté et participer aux projets Ville ;
- devenir acteur dans le montage d'actions et de projets ;
- d'impliquer dans la jeunesse de sa ville ;
- se former à la prise de parole, aux gestes de premiers secours.

Fonctionnement :

Les membres du conseil des Jeunes se portent volontaires pour un mandat de 2 ans renouvelable. Le conseil est composé d'une trentaine de jeunes, qui se réunissent chaque semaine selon leurs disponibilités. Ils travaillent sur plusieurs thématiques de leurs choix. Si le nombre de candidatures est très important, le service se réserve le droit de procéder à une sélection.

Comment candidater pour intégrer les conseils ?

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire du jusqu'au 18 novembre 2022.

Pour candidater :

- Remplir la fiche d'inscription distribuée dans les établissements scolaires, les partenaires ou à retirer au service Initiatives et Action jeunesse de la Mairie de Mulhouse.

Déposer la fiche d'inscription auprès du service Initiatives et Action jeunesse ou par mail au référent (Pierre THIERRY pour le conseil des Ados pierre.thierry@mulhouse-alsace.fr ou Simon LEVY pour le conseil des Jeunes simon.levy@mulhouse-alsace.fr).

Informations pratiques :

Mairie de Mulhouse – service Initiatives et Action jeunesse
2 Rue Pierre et Marie Curie, 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 33 78 34
Courriel : jeunesse.contact@mulhouse-alsace.fr

Contact presse

Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse.fr